



**Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire
Ô Poulailier Théâtre
Vendredi 04 juillet 2025**

www.opoulailier.fr

Déclaration en Préfecture :

W45 2010664

En ce jour, les membres de l'association se sont réunis aux cuisines du château de Bellegarde sur convocation de Patricia FERRAND, présidente de l'association.

L'assemblée générale ordinaire est présidée par Patricia FERRAND, en sa qualité de présidente.
Le secrétariat est assuré par Maryse CHAMBAULT.

Heure de début de séance : **19h15**

La présidente constate que tous les membres sont présents ou représentés :

- Patricia FERRAND (présidente) ;
- Michel HISSARD-TISSIER (vice-président) ;
- Yann DOS SANTOS SILVA (trésorier) ;
- Patrick CHAMBAULT (trésorier-adjoint et représentant légal) ;
- Maryse CHAMBAULT (secrétaire) ;
- Ralph RETROUVÉ (membre) ;
- Yannick BOUCHETOUT (membre absent excusé) ayant donné pouvoir à Maryse CHAMBAULT.

Avaient été invités :

- le maire de Bellegarde et la municipalité ;
- le professeur de théâtre ;
- ainsi que tous les adhérents d'Ô Poulailier théâtre et les parents d'élèves ;

Dans le public, étaient présents :

- Philippe DESNOUES (1^{er} adjoint), représentant Romain RONDEAU (maire de Bellegarde) ;
- Mireille SAVAJOLES (2^e adjointe) ;
- Frédérique COUSIN ; Sylvie PELLETIER, Elisabeth TARDIF (conseillères municipales) ;
- Cyril ROUBAULT (conseiller municipal et représentant Ô Poulailier auprès de la mairie) ;
- Ronan CHAMBAULT (professeur de théâtre, président d'honneur et co-fondateur de l'association) ;
- Cécile et Manuel MONTEIRO (régisseurs) ;
- James FREMONT (comédien de la troupe des adultes) ;
- Karelle HALLOUIN, Fabien REGNERY, Pierre VERKEST (parents d'élèves) ;
- Amaury SCHLOTTER (élève).

Absents excusés :

- Angélique DESHOULLES (comédienne de la troupe des adultes) ;
- Sabrina GEORGES, Cynthia LADREE, Séverine RENNE, Rose KOHLER, Régis IMBERT, Meta CHHUN, Ingrid FRETS, Hélène FEST, Séverine NICOLAS, Cédric BLIN, Peggy CLAVREUL & Eugénie FONTAINE (parents d'élèves).

➤ Les autres personnes invitées n'ont pas répondu.

La présidente remercie l'assemblée de sa présence et remarque que l'assemblée, régulièrement constituée, peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

La présidente ouvre la séance en remerciant les personnes présentes et rappelle l'ordre du jour :

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU de l'assemblée générale ordinaire du 5 juillet 2024

La présidente demande aux membres du Conseil d'administration et aux adhérents Ô Poulailier, s'ils en ont bien pris connaissance et s'ils approuvent ce compte-rendu.

Un mail de rappel avait été envoyé le 17 juin aux membres du conseil d'administration.

1 abstention (parent d'élève : n'a pas lu le compte-rendu de l'assemblée générale précédente).

***Vote pour l'approbation du compte-rendu du 5 juillet 2024 : contre : 0 - abstention : 1 - pour : 12
Le compte rendu est approuvé à la majorité requise.***

2) Ô POULAILLER THÉÂTRE devient association bellegardoise

A. L'association étant nouvellement installée à Bellegarde, la présidente demande aux membres du bureau de se présenter au public. Un tour de table est fait.

B. Ô Poulailier devient association bellegardoise.

Le siège social reste basé à Chailly en Gâtinais, ce qui nous évite les formalités de modifications au Journal Officiel des associations, au registre SIRET, etc.

La grande majorité de nos jeunes comédiens habitant à Bellegarde ou proche de Bellegarde et provenant des établissements scolaires bellegardois ou alentours, cela nous semblait comme une évidence qu'Ô Poulailier devienne une entité physique dans cette commune.

Nous en sommes ravis et remercions le maire et la municipalité de nous avoir accueillis.

Les cours et répétitions auront lieu dans les anciennes cuisines du château, sauf lors d'occupation programmée et, dans ce cas, nous occuperions une autre salle de la commune.

Une convention entre les 2 parties a été signée le 13 juin 2025.

L'assurance MAIF Associations couvre l'association en « responsabilité civile » et « dommages aux biens » conformément à la convention.

3) BILAN MORAL DE L'ANNÉE 2024-2025

A. Les ateliers se produisent :

Les jeunes : les vendredis (sauf vacances scolaires)

Trois ateliers se succédaient à Châtenoy, de 17h15 à 19h15, avec 34 élèves cette année.

(13 pour le 1^{er} atelier ; 11 pour le 2^e et 10 pour le 3^e) : beaucoup de nouveaux élèves (et aussi beaucoup d'absences pendant cette année scolaire).

Les adultes :

Tous les vendredis de l'année calendaire, de 21h00 à 23h00.

L'atelier compte 8 adultes (4 comédiens sont venus renforcer celui de l'an passé).

B. Manifestations passées :

- **Les 16, 17, 23 et 24 novembre 2024**, la pièce : « **Adieu, je reste** » d'Isabelle Mergault et Dave Cohen, a été jouée 4 fois dans la salle communale de Châtenoy.
Limitée à une jauge de 100 spectateurs, nous avons comptabilisé 408 entrées. Beau succès pour ces représentations où nous comptons des clients fidèles depuis nos premières représentations de 2013. La possibilité de pouvoir déjeuner ou dîner à proximité avant le spectacle était un plus.
 - **7 juin 2025** : les jeunes ont donné leur représentation à la salle Escale (300 places) de Varennes Changy avec 200 spectateurs. « L'école autrefois 1955 et aujourd'hui 2025 » pour 12 comédiens de 8 à 11 ans ; « Qui a tué Rosamund Green ? » pour 11 comédiens de 12 à 14 ans ; « Des Parisiens à la campagne » pour 9 comédiens de 15 à 17 ans.
- A noter 2 abandons de comédiennes : 15 jours et 1 semaine avant la représentation mais les rôles ont été repris au pied levé. Et une opération de l'appendicite le jour J !

Merci aux parents qui ont apporté leur aide pour la réalisation de cette représentation.

C. Passage des maillots et distinctions :

Vendredi 6 juin, le jury (Ronan, Maryse, Lucile) s'est prononcé : tous les jeunes passent à la couleur supérieure du maillot Ô Poulailier.

Distinctions avec macaron : (un seul par atelier)

Maxime ANDRE (atelier 1) ; Timéo PASSENHEIM (atelier 2) ; Jade GARNIER (atelier 3)

Félicitations à :

- Emma REGNERY pour sa performance dans « la tirade des nez » de Cyrano de Bergerac,
- Anaïs et Héloïse VERKEST, Lucile SOLER-DOMINGUEZ pour avoir repris les rôles des absentes.

Il est expliqué à l'assistance les différentes couleurs des maillots. Pour plus de détails, voir sur le site <https://www.opoulailier.fr/distinctions.html>

La parole est donnée au public. La présidente demande s'il y a des questions. Pas de questions.

Vote pour l'approbation du bilan moral : contre : 0 - abstention : 0
Bilan moral 2024-2025, approuvé à l'unanimité.

4) PROJETS POUR L'ANNÉE 2025-2026

A. Inscriptions et adhésions : vendredi 12 septembre 2025 de 18h00 à 19h30 dans les cuisines du château de Bellegarde.

Les pré-inscriptions peuvent se faire en ligne via le site qui a été actualisé en ce sens.

Vue l'arrivée à Bellegarde, il est fortement conseillé de s'inscrire sur le site.

Le règlement intérieur et le bulletin d'inscription ont été actualisés pour 2025-2026.

B. Cours et répétitions.

Un calendrier des cours a été établi pour l'année scolaire 2025-2026 à retrouver sur le site web https://www.opoulailler.fr/calendrier_cours.html

Reprise des cours de théâtre : vendredi 19 septembre 2025.

Les vendredis : suivant le nombre des inscriptions, les horaires et les ateliers peuvent varier.

Pour les jeunes : de 17h00 à 20h00, cours et répétitions (sauf vacances scolaires).

Les horaires ont été avancés de 15 mn (voir possibilités des mardis/mercredis si beaucoup d'inscriptions).

➤ 10 heures de cours de septembre à décembre avec 26 séances de théâtre pour l'année (cours et répétitions) de septembre à juin. Le jour du spectacle de fin d'année sera déterminé en octobre 2025 avec l'ensemble des associations de Bellegarde.

Pour les adultes : de 21h à 23h00, toute l'année.

C. Adhésions : comme l'an dernier, même tarif : **155 €**, décomposés comme suit :

35 € d'adhésion à l'association (partiellement déductible des impôts) +

120 € pour la formation (10 cours de septembre à décembre) payables à l'inscription.

Et un cours d'essai gratuit (Paiements échelonnés acceptés).

D. Spectacles et événements.

- **Weekend du 22 & 23 novembre 2025 :** représentations des adultes « **Paroles de fric** » de Ray Cooney, à la salle des Étangs à **Nogent sur Vernisson**. Confirmé, il sera possible de prendre un repas sur place dans la salle, organisé par un traiteur.
- **30 mai ou 6 juin 2026 :** c'est une de ces dates que nous aimerions réserver lors de la rencontre entre associations à **Bellegarde** pour la **représentation des jeunes** (les salles de Varennes Changy et celle de la ComCom à Nogent sur Vernisson sont prises le 6 juin). Une demande a été faite pour le 30 mai et acceptée par la mairie de Varennes Changy en cas d'impossibilité à Bellegarde.

Un des plus grands soucis de l'association réside dans la réservation des dates de spectacles que l'on réserve plus d'une année à l'avance : le calendrier des dates de ces grandes salles sont ouvertes un ou 2 ans à l'avance, voire plus.

- **Étant devenue association bellegardoise**, nous participerons aux manifestations où les associations seront conviées.
- **Les stages familles ou l'organisation de spectacles ainsi que la réalisation de produits dérivés**, seront proposés ultérieurement. Il est expliqué que, par exemple, Ô Poulailier avait fait fabriquer des gobelets réutilisables sérigraphiés, proposés à la vente. Ceci pourrait s'étendre à des casquettes avec logos, etc.

La parole est donnée au public. La présidente demande s'il y a des questions.

Pas de question, mais une information de Dominique COUSIN et Élisabeth TARDIF : le forum des associations se tiendra le 6 septembre, au gymnase, à côté de la piscine. Elles conseillent vivement de s'inscrire auprès de la mairie.

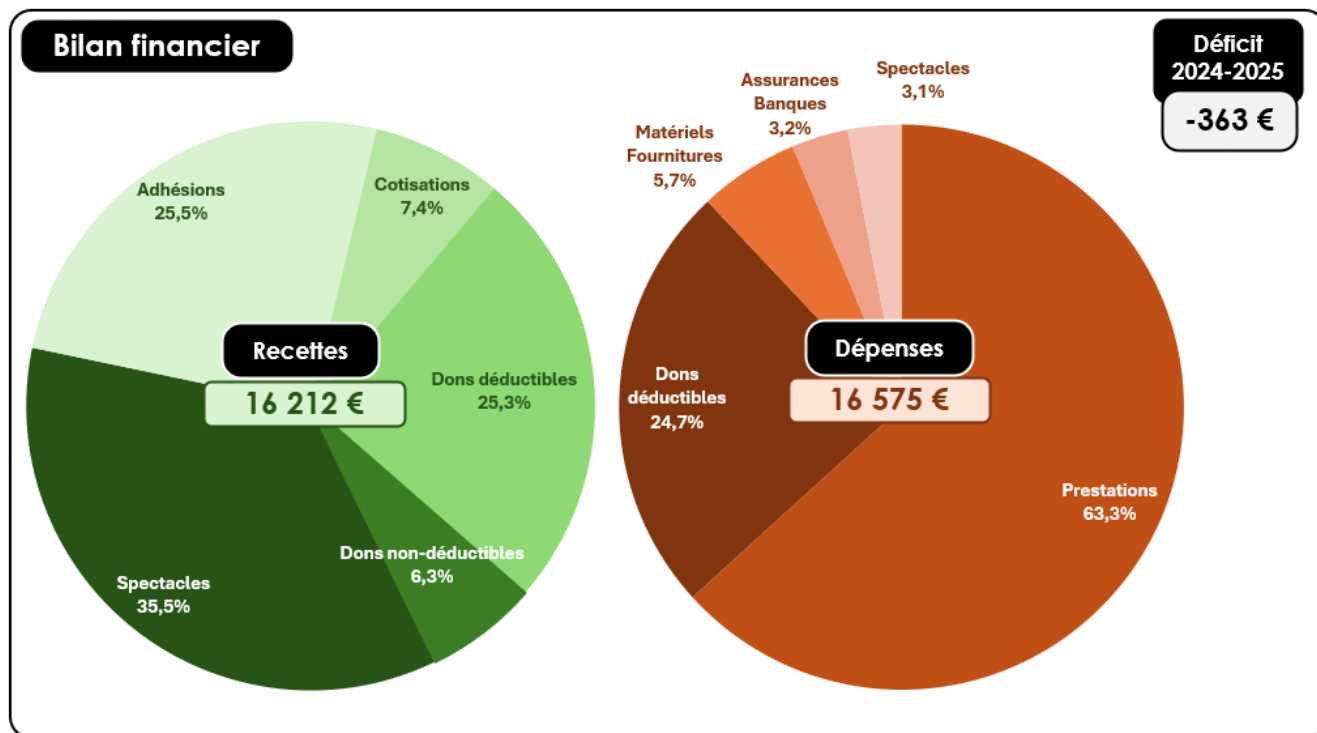
Vote pour l'approbation des projets : contre : 0 - abstention : 0
Projets 2025-2026 : approuvé à l'unanimité.

4) BILAN FINANCIER 2024-2025 :

Patrick CHAMBAULT, trésorier-adjoint, met le classeur financier à la disposition du public pour consultation de points plus précis sur la comptabilité.

Yann DOS SANTOS SILVA, trésorier, présente le bilan financier et le budget prévisionnel

(Graphiques et tableaux ci-dessous)



- a) En début d'année, nous comptons avoir 36 élèves minimum (4 de moins que l'année précédente) mais il y a eu 2 abandons qui ont ramené l'effectif des « payants » à 34. Le calendrier établi en début d'année scolaire présenté sur le site web, aurait dû permettre d'éviter toute dérive sur le nombre de cours délivrés sur l'année mais, certains événements ont quelque peu perturbé les prévisions.
- b) L'association continue à s'autofinancer. Il conviendrait cependant d'obtenir un bilan annuel excédentaire. N'oublions pas que nous avions avant le Covid, une trésorerie supérieure à **10 000 €** et qu'elle n'est plus que de **4 312 €** en 2025. Les dépenses de fonctionnements s'élèvent à **868 €**, soit **5%** des dépenses globales.
- c) Les membres du Poulailier couvrent une grande partie des activités qui deviendraient payantes si ce n'était pas le cas. Citons comme exemples : La conception graphique des supports, les réalisations et réparations de l'éclairage et de la sonorisation, les impressions de flyers et d'affiches, l'hébergement, la tenue à jour du site institutionnel et le partage de fichiers. D'autre part, nous avons cherché à réduire ces dépenses par tous les moyens. C'est ainsi que l'assureur MAIF est à peu près 5 fois moins cher que notre ancien assureur.

En finalité, il conviendrait de trouver au moins **36** élèves à la rentrée, pour redevenir excédentaire.

La parole est donnée au public. Le trésorier demande s'il y a des questions.

Fabien REGNERY soumet quelques questions et idées :

- 1) **La domiciliation à Bellegarde entrainerait combien de mouvements (flux positifs/négatifs) sur les ateliers des jeunes ?**

Réponse : En actant que 2/3 de ceux-ci sont de Bellegarde ou des communes avoisinantes, il y aurait un maintien, voire une recrudescence potentielle (À noter que l'élève le plus éloigné [école de Châtillon Coligny] s'est déjà engagé à revenir l'année prochaine). **Une action de communication plus forte dans les écoles serait également un élément déclencheur de vocations.**

Maryse CHAMBAULT précise que tous les ans, tous les établissements scolaires des alentours sont contactés pour estimer une volumétrie d'affiches/Flyers à distribuer. Pour la rentrée scolaire 2025-2026, l'école de Ladon a même souhaité à ce que l'association vienne sur place pour la distribution de flyers, ainsi que pour offrir un aperçu des exercices de l'expression théâtrale ;

- 2) **Envisager la réflexion sur plus de produits dérivés (objets, événements, etc.) et obtenir des subventions/dons auprès d'organismes financiers ou entités locales ;**

Réponse : Idées à creuser.

- 3) **Pour une rentrée d'argent plus conséquente, pourquoi ne proposer qu'un seul weekend de représentation de la pièce des adultes « Paroles de fic » ?**

Réponse : La salle de Châtenoy imposait une jauge de 100 personnes par représentation. La salle de Nogent sur Verdisson a une capacité de 460 places par représentation et si nous arrivons à la remplir, un weekend pourrait être tout à notre avantage.

De plus, nous sommes confrontés à la non-disponibilité d'une comédienne à partir de décembre.

Vote pour l'approbation du bilan financier de l'année passée : contre : 0 – abstention : 0
Bilan 2024-2025 adopté à l'unanimité.

5) **BUDGET PREVISIONNEL 2025-2026 :**

Libellés		PREVU	
		débit	crédit
TOTAL REPORT			4 321,79 €
514000	Frais bancaires	70,00 €	
514100	Intérêts Livret A + PS Lorris		50,00 €
605000	Achats de matériels & logiciels	100,00 €	
606300	Achats de fournitures décors, etc	250,00 €	
606303	Achats pour rencontres internes (pots)	50,00 €	
606400	Achats de fournitures administratives	50,00 €	
616100	Assurances adhérents	250,00 €	
625101	Dons (déplacements non payés)	3 500,00 €	3 500,00 €
626000	Frais affranchissement, téléphonie	50,00 €	
651601	SACD + SACEM spectacle enfants	100,00 €	
651603	SACD + SACEM Paroles de fric	300,00 €	
651700	Location salle de spectacles	150,00 €	
678000	Prestations de service (Imparato)	150,00 €	
678002	Professeur de théâtre	11 000,00 €	
741200	Dons (avec déduction des impôts)	200,00 €	200,00 €
741201	Dons (sans déduction des impôts)		800,00 €
756000	Adhésions jeunes + adultes (totalité)		5 580,00 €
758800	Recettes spectacles troupe adultes par chèque (billetterie + buvette)		6 300,00 €
TOTAL		16 220,00 €	16 430,00 €

Le budget intègre l'apport financier des représentations de la troupe des adultes.

Les prévisions d'adhésions sont basées sur **12** élèves par atelier avec **3** ateliers jeunes, soit **36** élèves.

Tous les documents comptables sont à la disposition des personnes intéressées, dans cette salle.

La parole est donnée au public. Le trésorier demande s'il y a des questions. Pas d'autre question.

Vote pour l'approbation du budget prévisionnel : contre : 0 - abstention : 0

Budget prévisionnel 2025-2026, adopté à l'unanimité.

7) **QUESTIONS DIVERSES**

Elles devaient être déposées 48 heures avant l'assemblée : aucune question déposée.

8) ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Le bureau actuel se compose de 5 membres : un président, un vice-président, un trésorier, un trésorier adjoint, une secrétaire - élus pour 1 an.

Ces postes tenus respectivement par Patricia FERRAND, Michel HISSARD-TISSIER, Yann DOS SANTOS SILVA, Patrick CHAMBAULT, Maryse CHAMBAULT, sont renouvelables chaque année.

Aucune des personnes citées ci-dessus n'a émis de souhait de ne pas être renouvelée, ainsi que pour les membres : Yannick BOUCHETOUT et Ralph RETROUVÉ.

Toutefois, des postes de secrétaire adjoint(e) et membres du bureau restent ouverts.

Maryse CHAMBAULT souhaiterait se voir épaulée par une secrétaire adjointe en vue de former cette personne pendant l'année.

NB : Ronan CHAMBAULT propose Marine GRON en tant que secrétaire adjointe. Celle-ci n'étant pas présente, elle devra confirmer sa participation.

Patricia FERRAND s'adresse à l'assistance et demande si d'autres personnes souhaitent faire partie de ce bureau.

Personne ne souhaite, pour l'instant, rejoindre le conseil d'administration.

Patricia FERRAND annonce le bureau 2025-2026, qui reste inchangé :

Patricia FERRAND	Présidente
Yann Dos SANTOS SILVA	Trésorier
Patrick CHAMBAULT	Trésorier-adjoint et représentant légal
Michel HISSARD-TISSIER	Vice-président
Maryse CHAMBAULT	Secrétaire
Membres	Yannick BOUCHETOUT, Ralph RETROUVÉ.

La présidente annonce la date de la prochaine réunion : **courant janvier 2026 (9-10 ou 16-17 janvier)**

Elle remercie l'assistance et l'invite à partager le pot de l'amitié.

Heure de fin de séance : **19h50**

Le pot de l'amitié a permis des échanges amicaux, riches, constructifs entre élus et membres de l'association.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la présidente, la secrétaire et le représentant légal.

Châtenoy, le 5 juillet 2025

La présidente,

La secrétaire,

Le représentant légal,

Patricia FERRAND

Maryse CHAMBAULT

Patrick CHAMBAULT